



Communiqué de Presse - Paris - Jeudi 8 avril 2021



Pierre René Lemas
Président d'Habitat Réuni
depuis le 31 mars 2021

Pierre René Lemas succède à Pierre Quercy à la présidence d'Habitat Réuni

Le 31 mars dernier, Pierre René Lemas a été nommé président d'Habitat Réuni à la suite de la démission de Pierre Quercy atteint par la limite d'âge statutaire.

Ce fut l'occasion pour les associés réunis en assemblée générale de saluer l'engagement de Pierre Quercy, président du groupe depuis sa création en 2011 et de lui témoigner toute leur gratitude pour la dynamique impulsée pendant 10 ans qui a conduit le groupe à se transformer en société de coordination en 2020.

Pierre René Lemas, qui est préfet, est resté très attaché aux territoires.

Il a exercé plusieurs fonctions en administration centrale de l'Etat : directeur général des collectivités locales, directeur de l'administration du ministère de l'intérieur, directeur de la délégation à l'aménagement du territoire, puis directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction au ministère de l'Équipement.

Il a dirigé l'OPH Paris Habitat entre 2008 et 2011, avant de devenir directeur du cabinet du président du Sénat.

Nommé secrétaire général de l'Élysée en 2012, il est devenu directeur de la caisse des dépôts en mai 2014 à la tête de laquelle il a notamment déployé les premiers prêts de haut de bilans bonifiés pour les bailleurs sociaux.

A l'issue de son départ à la retraite, il a rejoint France Active, groupe associatif dédié à la création et au financement des entreprises de l'ESS dont il a été nommé président en juin 2018.

En octobre 2019, le gouvernement lui a confié la direction d'un groupe de réflexion pour la qualité d'usage et la qualité architecturale des logements sociaux, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Elan. Il a remis son rapport aux ministres Emmanuelle Wargon (logement) et Roselyne Bachelot (culture), le 15 janvier dernier.

Pierre René Lemas, honoré d'avoir été désigné pour succéder à Pierre Quercy, a souligné sa volonté de marcher sur les pas de son prédécesseur et son enthousiasme à piloter ce groupe agile et porteur d'avenir.

Contact presse

Julien Paul - Directeur général
contact@habitat-reuni.fr
01 42 50 02 35



À propos d'Habitat Réuni

La SAS Coopérative Habitat Réuni a été créée en 2011 par quinze sociétés HLM volontaires, afin de mettre en synergie leurs ressources et leurs savoir-faire ; permettant une meilleure efficacité sociale, économique et financière.

En 2017, un nouveau projet a été adopté par les associés d'Habitat Réuni, se concrétisant par la signature d'un pacte destiné à façonner un groupement coopératif, solidaire et indépendant. Groupe solidaire constitué d'organismes de divers statuts et d'origines ; conservant leur autonomie juridique et financière.

Aujourd'hui, les 26 entreprises engagées dans la Société de Coordination Habitat Réuni, représentent, avec leurs filiales, 36 organismes HLM, réparties sur 10 régions. En 2019, les associés d'Habitat Réuni géraient 171 000 logements, et ont livré 3 236 logements annuellement dont 2 580 logements locatifs sociaux et 730 logements en accession sociale.

À la suite de la promulgation le 24 novembre 2018 de la loi ELAN, Habitat Réuni s'est mobilisé afin de créer un nouveau modèle de groupement, sous la dénomination de Société anonyme de coordination.

Le 23 janvier 2020, les sociétés HLM associés d'Habitat Réuni, regroupées en Assemblée Générale Extraordinaire, ont voté à l'unanimité la transformation de la SAS Coopérative Habitat Réuni en société de coordination de forme S.A Coopérative, sous réserve de l'agrément ministériel.

La transformation en société de coordination ouvre alors un nouveau chapitre de l'Histoire d'Habitat Réuni, qui constitue ainsi le cinquième groupe HLM par la taille de son patrimoine.

Le 25 juin 2020, l'obtention d'une autorisation de l'autorité de la concurrence en application de l'article L.430-5 du code de commerce a été accordé à Habitat Réuni ; puis le 29 juillet 2020, la Société de Coordination Habitat Réuni a obtenu son agrément ministériel conformément aux articles L423-1-2 et R.423-85 du CCH ; portant agrément la transformation de la Société de Coordination Habitat Réuni.



ASSOCIÉS

36

associés



PATRIMOINE

171 000

logements gérés



PERSONNES LOGÉES

428 000

personnes logées



PRODUCTION NEUVE LOCATIVE

3 236

logements livrés par an



ACCESSION SOCIALE

730

logements livrés par an



CHIFFRE D'AFFAIRES

816 M€

de chiffre d'affaires moyen annuel



NIVEAU D'INVESTISSEMENT

810 M€

d'investissement annuel sur les territoires



RÉNOVATION THERMIQUE

4 900

logements livrés par an

Les associés d'Habitat Réuni

